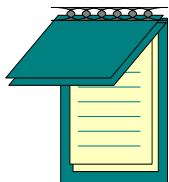


# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 13/01/2014



### LANTRIAAC A L'ECOUTE DU CONSEIL MUNICIPAL

La dernière réunion du Conseil Municipal s'est déroulée le **13 janvier 2014** sous la présidence de M. SIMON Jean, Maire de Lantriac.

Présents, tous les membres sauf : M. Gérard BONNET qui donne procuration à M. Jean SIMON, Mme Corinne EXBRAYAT qui donne procuration à M. Marc BONNEFOY, Mme Laurence DESSALCES qui donne procuration ° M. Laurent REYMOND. Mme Christine BELIN et Messieurs Jacques ANDRE et Arnaud THOMAS.

Monsieur FLOURY Fabrice a été nommé Secrétaire.

Le dernier compte rendu est porté à la connaissance du Conseil Municipal et ne donne lieu à aucun commentaire.

L'ordre du jour est alors abordé.

#### RYTHMES SCOLAIRES

Le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé de modifier les rythmes scolaires des écoles primaires et maternelles publiques à la rentrée 2014.

En Haute-Loire la Direction Académique a donc prévu une organisation du temps scolaire obéissant à ses propres impératifs techniques de gestion du personnel.

Le Conseil Municipal prend connaissance que le mercredi matin sera une demi-journée travaillée et que le temps scolaire des autres journées s'achèvera l'après-midi à 15 h 30. La coupure méridienne et l'après 15 h 30 seront donc un temps municipal organisé par les municipalités.

Il est envisagé en coordination avec la communauté de communes deux heures de temps d'activités périscolaires et une heure d'accueil garderie ou d'aide aux devoirs sur la seconde moitié d'après-midi. Les modalités en seront précisées avant la rentrée 2014 et les familles n'auront pas d'obligation en matière de fréquentation.

Malgré les nombreux problèmes posés par la mise en place de ces nouveaux rythmes (financement, difficultés de disposer de locaux, recrutement d'animateurs qualifiés, etc....), le conseil municipal à la majorité (15 voix pour, 1 abstention) prend acte de cette proposition concernant les nouveaux horaires scolaires.

#### DESAFFECTATION DU CHEMIN RURAL DES PANDRAUX ET DE CHAUMIER

Monsieur le Maire rappelle que deux enquêtes publiques ont été réalisées, l'une pour le chemin « des Pandraux », l'autre pour le chemin « de Chaumier ».

Il indique que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la désaffectation de ceux-ci.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de ces affaires.

### **DETR 2014 – REPARATION DE LA TOITURE DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire indique qu'une partie de la toiture de l'église est en très mauvais état.

Il y aurait lieu de solliciter Monsieur le Préfet pour l'inscription de ce projet au programme DETR 2014.

A l'unanimité, le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire en vue du financement de ces travaux.

### **COLOMBARIUM**

Il est rappelé la délibération du 23/09/2011 par laquelle il a été décidé de la création d'un colombarium et d'y allouer une partie du montant CG2D 2014.

Après étude de plusieurs projets, le conseil municipal choisi le modèle CAP HORN de GRANIMOND.

### **DIVERS :**

- Il est donné lecture de la lettre de M. le Président de l'OGEC concernant la prise en compte des maternelles dans le contrat d'association.
- Demande concernant l'élaboration de menus spéciaux à la cantine
- Compte rendu des derniers travaux réalisés au cabinet médical.